

## DEUXIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

**Rapport du Directeur***Table des matières*

	<i>Page</i>
Introduction .....	1
I. Le programme de recherche .....	1
1. Dialogue social: Gouvernance et résultats socio-économiques .....	1
2. Solutions durables en matière de migration .....	3
3. Les droits des travailleurs et le développement économique .....	4
II. Programme d'éducation et de diffusion .....	5
1. Education .....	5
Cours international de stagiaires (Genève, 11-31 mai 2005) .....	5
Préparation de matériels pédagogiques sur le travail décent .....	6
2. Dialogue sur les questions de politique générale .....	7
Conférences publiques .....	7
Soutien apporté au Réseau de recherche du groupement Global Union .....	7
Dialogue entre la France et l'OIT sur la dimension sociale de la mondialisation .....	7
Forum pour le dialogue de politique générale, Johannesburg, Afrique du Sud .....	8
3. Partenariats avec des universités .....	8
Conférences sur la politique sociale financées par les recettes du prix Nobel de la paix décerné à l'OIT .....	8
Programme de chercheurs invités .....	8
Programme de bourses d'études Phelan .....	9
Programme d'accueil d'étudiants .....	9
Visites d'études .....	9
4. Publications et diffusion .....	10
Annexe: Publications de l'Institut depuis novembre 2004 et titres en préparation .....	11



## Introduction

1. Mandaté par le Conseil pour mettre en œuvre le programme et budget pour 2004-05, l'Institut s'est concentré sur deux grands programmes – le programme de recherche et le programme d'éducation et de diffusion. Le présent rapport décrit des activités menées depuis septembre 2004 et récapitule les résultats importants.

## I. Le programme de recherche

2. Le programme de recherche de l'Institut a été conçu pour jeter les bases analytiques des politiques relatives au travail décent. Au cours de la période considérée, trois projets de recherche ont été menés à bien: le premier analyse les processus de dialogue social et leur impact sur la situation socio-économique de certains pays; le deuxième porte sur la recherche de solutions viables en matière de migration; et le troisième traite des droits des travailleurs et du développement économique.

### 1. Dialogue social: Gouvernance et résultats socio-économiques

3. En 2005, la recherche a embrassé un certain nombre de thèmes: l'impact du tripartisme sur l'élaboration des politiques économiques dans les pays en développement, les facteurs sociopolitiques expliquant l'émergence de régimes tripartites dans les pays avancés, l'origine, l'évolution et l'impact des institutions d'élaboration des politiques participatives favorisant la collaboration entre les acteurs publics et les acteurs privés, et l'analyse transnationale et au fil du temps des effets des institutions du travail sur les résultats économiques et sociaux.
4. Le projet de recherche sur le tripartisme au plus haut niveau et sur les réformes économiques des pays en développement et en transition traite de l'émergence du tripartisme dans diverses parties du monde et de sa relation avec la libéralisation économique. Le tripartisme au plus haut niveau fait référence à la négociation des politiques nationales entre les représentants du gouvernement et ceux des organisations d'employeurs et de travailleurs. Les principales questions abordées sont notamment celles de savoir si le tripartisme au plus haut niveau est allé de pair avec des résultats plus équitables issus de la libéralisation économique des années quatre-vingt-dix, si ce tripartisme a permis de modifier le contenu, le dosage ou le rythme des réformes, ou l'environnement dans lesquelles elles s'appliquent; ou encore s'il a simplement été l'apparence plutôt que la réalité de négociations authentiques, en légitimant des décisions prises ailleurs.
5. La première phase a été consacrée à l'examen de la littérature existante afin de mettre au point un cadre analytique et un concept de recherche. Deux pays ont été sélectionnés dans chacune des régions suivantes: l'Asie de l'Est, l'Afrique subsaharienne, l'Amérique latine et l'Europe de l'Est. Ces pays sont dotés de niveaux de développement économique et de traditions politiques et culturelles similaires, mais ils diffèrent concernant l'une ou davantage des trois variables suivantes, à savoir la volonté du gouvernement de négocier des politiques par le biais d'un tripartisme de haut niveau, le pouvoir des syndicats et leur orientation militante ou coopérative. Une équipe d'éminents experts régionaux a été constituée et chargée d'écrire des essais comparatifs sur la Corée du Sud et Singapour, l'Afrique du Sud et le Zimbabwe, le Chili et l'Uruguay, et la Slovénie et la Pologne. L'Institut a rédigé un document qui fournit un aperçu de l'expérience latino-américaine.

Les conclusions préliminaires de cette étude donnent à penser que, si le tripartisme de haut niveau facilite le processus de réforme économique et favorise la consolidation de la démocratie et de la stabilité sociale dans des pays comme le Chili et le Costa Rica, sa capacité d'engendrer des revenus plus équitables est pourtant limitée par des contraintes économiques internationales et par des tendances inhérentes aux systèmes sous-jacents de relations professionnelles, telles que le rétrécissement du champ d'action de la négociation collective et l'affaiblissement des syndicats. L'implication plausible de ces conclusions, si elles sont confirmées par de nouvelles recherches, c'est que, pour que le tripartisme favorise la combinaison de la croissance et de l'équité, le système des relations professionnelles doit être renforcé, et il doit conférer une voix plus forte aux syndicats.

6. La recherche sur la gouvernance s'est inspirée des travaux déjà accomplis et s'est centrée sur l'Afrique du Sud et l'Union européenne, où la conception et la mise en œuvre des politiques de développement font de plus en plus appel à la collaboration entre les acteurs privés et les acteurs publics. On s'accorde généralement à reconnaître que ces deux régions géographiques sont un laboratoire d'innovation dans le domaine de la gouvernance participative. Nos travaux de recherche suggèrent que, contrairement à ce qu'affirme une grande partie de la littérature actuelle, l'efficacité des organisations de la société civile qui agissent à l'intérieur de structures participatives formelles est beaucoup plus grande lorsqu'elle combine la participation institutionnalisée et la capacité de mobilisation à l'extérieur de ces structures. En l'absence de capacités de mobilisation, les politiques publiques n'intègrent les préoccupations socio-économiques que dans la mesure où les gouvernements souhaitent les incorporer de leur propre initiative.
7. Le rôle des acteurs de la société civile autres que les partenaires sociaux est peut-être mieux compris lorsqu'il s'inscrit dans la sphère informelle de la formation de l'opinion publique plutôt que dans la sphère institutionnelle de l'élaboration des politiques. Dans la sphère informelle, il semble que les organisations de la société civile assument un rôle important et utile en repolitisant des questions que l'on traite de plus en plus aujourd'hui comme des questions techniques. Lorsque leurs activités se limitent à la participation aux structures formelles de l'élaboration des politiques, les organisations de la société civile manquent souvent de l'indépendance, des ressources et dans certains cas des capacités techniques nécessaires pour faire une contribution importante. Lorsqu'elles associent la participation institutionnelle à la sensibilisation et aux tactiques de pression dans les sphères extra-institutionnelles, souvent en collaboration avec les partenaires sociaux, il semble qu'elles soient mieux à même de faire pression concernant certains problèmes (liés aux droits de l'homme inaliénables) inscrits à l'ordre du jour des décideurs.
8. Deux documents de l'Institut traitent des questions de gouvernance. Le premier, intitulé «The downside of deliberative public administration» fournit une conceptualisation générale de l'élaboration des politiques participatives, en s'inspirant des travaux de recherche sud-africains. Le deuxième, intitulé «Socially sustainable development and participatory governance: The case of the EU Multi-stakeholder Forum on CSR Forum» est actuellement en préparation. Un atelier de l'Institut intitulé «Participatory governance: A new regulatory tool?» est prévu pour les 9 et 10 décembre 2005, et son objectif est de rassembler les contributions empiriques et théoriques issues des principaux chercheurs partout dans le monde.
9. La recherche sur le tripartisme en Europe ne s'est pas centrée sur les résultats du tripartisme (thème concernant lequel les informations sont pléthoriques, même si elles sont peu concluantes) mais plutôt sur ses facteurs socio-économiques. Un document de l'Institut intitulé «Policy concertation in Europe (1974-2003): Why some governments go for it and others run away from it?» affirme que l'on ne saurait considérer la concertation politique uniquement comme un phénomène relatif aux relations professionnelles ou au marché du travail, et qu'il faut la conceptualiser en tant qu'élément de la gouvernance

politique en général. La concertation politique a plus de chance de se produire lorsque des gouvernements faibles sont confrontés à une lourde charge de problèmes (ou à une crise nationale) et qu'ils éprouvent le besoin de recourir à des mécanismes de mobilisation consensuelle extra-institutionnels, en construisant une alliance avec les principaux partenaires sociaux.

10. Un projet de recherche quantitative concernant l'impact des institutions du travail sur les résultats socio-économiques a permis de poursuivre les travaux entrepris l'année précédente, grâce auxquels on a pu établir que les données et les modèles disponibles ne laissent pas entrevoir une association positive claire entre les institutions du marché du travail et le chômage, alors qu'elle existe bel et bien entre les taux d'intérêt réels et l'indépendance de la banque centrale, d'une part, et le chômage, d'autre part. Voilà qui donne à penser que la recette de politique économique la plus employée actuellement, selon laquelle le chômage pourrait se résorber grâce à la déréglementation institutionnelle, n'est pas véritablement étayée par les données nationales disponibles, alors qu'une opinion plus hétérodoxe se confirme, selon laquelle le chômage est surtout le résultat des politiques macroéconomiques restrictives et des institutions qui les appuient. L'Institut s'est efforcé d'étendre et d'approfondir cette analyse en examinant aussi l'impact des institutions du travail sur d'autres résultats économiques (modification des salaires) et sociaux (répartition des salaires et pauvreté). L'Institut prépare actuellement un document selon lequel, si l'on se fonde sur les indicateurs et les données disponibles (qui sont imparfaits à bien des égards), on ne peut pas vraiment affirmer que les institutions du travail ont un impact économique négatif; cependant, on peut affirmer qu'elles ont un impact social positif. En fait, les institutions du travail semblent être fortement associées à une répartition des salaires plus égalitaire et, partant, à des taux de pauvreté moins élevés.

## 2. Solutions durables en matière de migration

11. L'Institut poursuit son étude des questions émergentes dans le domaine de la migration internationale des travailleurs en menant à bien son projet de recherche, en confiant d'autres travaux de recherche à des experts externes et en organisant des réunions d'experts et des conférences sur la migration.
12. Des appels ont été lancés aux pays avancés pour qu'ils offrent de nouvelles opportunités à la migration légale, de préférence sous la forme de projets concernant les travailleurs étrangers temporaires. L'Institut a examiné les projets de ce type lancés depuis le début des années quatre-vingt-dix en les comparant aux programmes pour les travailleurs invités des années soixante. Il a adopté le terme de «microprogrammes» pour caractériser les nouveaux projets conçus pour combler certaines lacunes du marché du travail (par opposition aux «macroprogrammes» des années soixante) et il a noté que les règles très détaillées des microprogrammes ont tendance à étouffer le débat public. Aujourd'hui les politiques macroéconomiques ont beaucoup moins d'impact sur la demande de migrants et les institutions gouvernementales disposent d'informations beaucoup moins détaillées sur la question de savoir si on en a besoin; les employeurs ont consolidé leur pouvoir car c'est d'eux que relève l'ouverture des frontières. Ces conclusions et d'autres encore, également inspirées de travaux entrepris en 2003 et 2004 sur la migration des cadres et sur le lien entre la migration et le développement, ont été incluses dans un ouvrage intitulé *Managing labor migration in the twenty-first century* (Gérer la migration des travailleurs au XXI<sup>e</sup> siècle) qui sera publié par les Presses universitaires de Yale en novembre 2005. Une analyse des programmes concernant les travailleurs étrangers temporaires et prenant en compte la spécificité des femmes dans plusieurs pays d'accueil est également en cours, pour étudier la question de savoir si hommes et femmes ont des chances égales de participer légalement aux nouveaux programmes destinés aux travailleurs invités. Des travaux de recherche sur les programmes européens pour les travailleurs étrangers

temporaires ont été présentés à une conférence organisée par l'Agence nationale pour l'emploi en France.

13. L'Institut a été invité à une autre conférence pour présenter une étude concernant les étudiants en tant qu'immigrants stagiaires; à cette occasion, il a travaillé conjointement avec l'Université de gestion de Singapour à la publication d'un ouvrage sur la concurrence mondiale en matière de talents, *Competing for global talent*. Cet ouvrage devrait paraître fin 2005 et il relate les efforts de la Chine et de l'Inde pour opérer un renversement de la fuite des cerveaux, ainsi que les perspectives nationales des pays riches dans différentes régions du monde et les défis socio-économiques généraux qui sont issus de la concurrence dans la recherche de travailleurs hautement qualifiés.
14. Les 28 et 29 avril 2005, l'Institut a tenu une conférence de politique sociale sur «Les marchands de travail», les agents de la migration internationale des travailleurs, afin d'évaluer la situation actuelle dans chaque région et les options futures. L'importance des agences privées de recrutement s'est accrue considérablement en ce qui concerne le déploiement des travailleurs migrants au cours des dernières décennies, souvent au détriment des agences publiques pour l'emploi et des accords bilatéraux. Les exposés présentés à la conférence seront intégrés dans un ouvrage qui sera publié fin 2005. Ils évoqueront les meilleures orientations pratiques du plan d'action de l'OIT pour les travailleurs migrants, ainsi que les meilleurs profils de pratiques, à la demande du Secteur de la protection sociale du BIT, concernant par exemple les flux migratoires ordinaires et les transferts de capital et de technologie effectués par les migrants.
15. L'Institut a organisé trois conférences spéciales animées par des experts de disciplines diverses sur la mobilité de la main-d'œuvre dans les programmes d'intégration régionaux, les communautés d'immigrants et le développement, et le «quatrième mode» du GATS. L'Institut est toujours un membre actif du réseau de dialogue sur la migration et il a renforcé ses liens avec les chercheurs en matière de migration de main-d'œuvre dans d'autres organisations et institutions internationales, en les faisant participer à ses activités.

### 3. Les droits des travailleurs et le développement économique

16. Une grande partie des travaux dans ce domaine a été entreprise en coopération avec le Département de l'intégration des politiques du BIT. Ces travaux comprennent l'élaboration de documents sur la construction d'indicateurs de violations des droits syndicaux, et concernant les effets sur le commerce du travail des enfants et de la performance éducative, ainsi que du respect des droits syndicaux et de la démocratie. Ces travaux arrivent en général à la conclusion que plus les droits des travailleurs sont respectés, meilleure est la performance commerciale, y compris celle du commerce de marchandises requérant une forte intensité de main-d'œuvre. Toujours en coopération avec le Département de l'intégration des politiques, un séminaire a été organisé sur les indicateurs qualitatifs des droits des travailleurs, qui a rassemblé d'éminents experts du BIT et de l'extérieur. Il en est résulté un ouvrage qui doit être publié par Springer. A venir également, la publication d'un recueil de documents préparés dans le cadre de cette composante du programme, intitulé *International labour standards and economic development in a globalizing era* (Les normes internationales du travail et le développement économique à l'ère de la mondialisation), qui a reçu le soutien du Département des publications et de celui de la communication et de l'information du public du BIT.
17. On a également travaillé sur un ensemble d'études concernant différents secteurs d'activité industrielle qui portent sur la question de savoir comment le changement technique et la

restructuration industrielle affectent la demande de travail des enfants. Ces études montrent comment, dans certaines industries, le changement technique et le perfectionnement de l'industrie ont réduit simultanément la demande de main-d'œuvre enfantine et accru la demande de main-d'œuvre adulte et comment, dans d'autres, la demande de main-d'œuvre enfantine et adulte a diminué à cause d'un déclin général, qui résulte en grande partie de la concurrence à l'importation. Ces études démontrent aussi que, même en l'absence d'un programme actif visant la réduction du travail des enfants, il est nécessaire de mettre en place des politiques d'éducation pour accommoder les enfants qui travaillent et qui sont réorientés. Ces études sectorielles seront le thème d'une réunion qui se tiendra à New Delhi en octobre 2005 et elles seront ensuite rassemblées dans un ouvrage.

18. L'Institut et la Fondation Friedrich Ebert ont organisé conjointement un séminaire qui a eu lieu du 20 au 22 juin, pour discuter des obstacles juridiques, économiques et socioculturels à l'application des normes internationales du travail. Des universitaires allemands de disciplines diverses ont été invités à faire connaître leur expérience nationale et internationale en matière de réforme de la législation et à débattre de l'application des normes internationales du travail selon une approche multidisciplinaire. L'Institut a préparé trois documents pour introduire le débat. Des contributions ont été faites par des universitaires allemands ainsi que par le directeur exécutif du secteur I et la directrice du Département des normes internationales du travail. Plus généralement, des analyses ont été présentées sur la relation qui existe entre l'économie et les normes internationales du travail.

## II. Programme d'éducation et de diffusion

19. Ce programme répond à plusieurs objectifs: mener à bien des activités éducatives; promouvoir le dialogue sur les questions relatives au travail et à la politique sociale entre les mandants de l'OIT, les milieux universitaires et les experts; mettre en place des partenariats avec les universités et diffuser les résultats des recherches et des activités éducatives de l'Institut grâce à la publication d'ouvrages et à l'affichage sur l'Internet. Les activités menées dans le cadre du programme sont présentées sous les titres suivants: 1) éducation; 2) dialogue; 3) partenariats avec les universités; et 4) publications et diffusion.

### 1. Education

#### ***Cours international de stagiaires (Genève, 11-31 mai 2005)***

20. Vingt-trois participants représentant les mandants tripartites de l'OIT originaires de 19 pays ont assisté au 40<sup>e</sup> Cours international de stagiaires dont le thème portait sur les politiques sociales et du travail au service du travail décent. Le principal objectif du cours était de renforcer la base de connaissances sur le travail décent et d'améliorer la capacité des participants de contribuer à la mise au point de la politique sociale et du travail dans leurs pays respectifs. Le cours a porté sur: *a)* la fourniture de l'information la plus récente sur la composante de l'ordre du jour pour le travail décent disponible à l'OIT; *b)* une meilleure sensibilisation aux principes et programmes de l'OIT; *c)* le développement d'une approche intégrée aux politiques économiques et sociales favorisant le travail décent; *d)* la stimulation d'un échange de vues entre ressortissants des divers pays et d'un échange d'expériences entre les mandants de l'OIT.
21. Le cours a été organisé par thèmes. Au cours de la première semaine, les participants ont été familiarisés avec l'OIT en tant qu'organisation internationale investie d'un mandat

particulier, et avec le concept du travail décent et ses dimensions. La deuxième semaine a été consacrée à l'étude des quatre objectifs stratégiques: principes et droits fondamentaux au travail, emploi, protection sociale et dialogue social. La troisième semaine a été consacrée à l'étude intensive de plusieurs thèmes transversaux de l'OIT, relevant de la stratégie de l'Organisation en matière de travail décent.

22. Outre les conférences, séminaires, ateliers et discussions, le cours a proposé des exercices de groupe, des visites, et la participation à la journée d'ouverture de la Conférence internationale du Travail. Le cours a particulièrement insisté sur le travail de groupe. Un soin spécial a été pris pour constituer ces groupes et pour les équilibrer en termes de sexes, de régions et de mandants tripartites. Ces exercices de groupe ont été conçus pour compléter les exposés des experts sur les quatre objectifs stratégiques de l'OIT.
23. Les participants ont été encouragés à s'inspirer des résultats des exercices de groupe pour évaluer la situation du travail décent dans leurs pays par rapport aux quatre objectifs stratégiques, et à préparer un bref exposé résumant leur évaluation des politiques et programmes nécessaires à la promotion du travail décent. Chaque participant a été doté du temps nécessaire pour présenter son travail au cours d'une séance plénière qui a eu lieu à la fin du cours.
24. Tous les matériels utilisés pour la formation pendant le cours ainsi que les profils des experts, la photographie des participants et celle des experts, et divers événements relatifs au cours ont été stockés sur un CD et affichés sur le site de l'Institut pour l'usage futur des participants. Les résultats des exercices de groupe et des travaux achevés individuellement par les participants et dans les groupes ont également été affichés sur le site.
25. Des visites ont été organisées, dans le cadre du cours, dans les locaux d'une entreprise suisse très connue pour ses contacts commerciaux mondiaux, au Palais des Nations Unies à Genève, et dans les bureaux de la Confédération internationale des syndicats libres et ceux de l'Organisation internationale des employeurs.
26. Les participants ont eu plusieurs occasions d'évaluer l'organisation du cours et de faire des suggestions sur la manière d'améliorer son contenu et sa pertinence. Il leur a été demandé de participer à un exercice de notation permettant d'évaluer chaque conférence et chaque atelier. Vers la fin du cours, ils ont également été invités à prendre part à une étude visant à évaluer les divers aspects de l'ensemble de l'exercice de formation.

### ***Préparation de matériels pédagogiques sur le travail décent***

27. Le projet de l'Institut concernant la préparation de matériels pédagogiques sur le travail décent est près d'être achevé. Il a été lancé dans le but d'expliquer dans un langage simple le concept et les définitions du travail décent, les objectifs stratégiques et leur interdépendance, les synergies et liens de causalité, les indicateurs de progrès pour chaque objectif stratégique, les mesures de nature à promouvoir le travail décent et le rôle des acteurs sociaux dans l'élaboration des politiques. Dans le cadre de ce projet, l'Institut a déjà publié une série de documents de travail sur le thème dominant du travail décent et sur les objectifs stratégiques que s'est fixés l'OIT. Ces exposés ont été réunis dans un ouvrage publié par l'Institut. En outre, certains matériels pédagogiques inspirés des études susmentionnées ont également été préparés en vue de leur utilisation au cours des activités éducatives de l'Institut.

## 2. Dialogue sur les questions de politique générale

### *Conférences publiques*

28. La série de conférences publiques organisées deux fois par an au moment des sessions du Conseil d'administration offre une plate-forme mondiale à des intervenants de renom qui ont ainsi la possibilité d'ouvrir de nouvelles perspectives sur les questions économiques et sociales d'actualité devant des dirigeants d'opinion et des décideurs internationaux. Le 15 novembre 2004, Lord Bhikhu Parekh, un analyste politique très connu, professeur de sciences politiques à l'Université de Westminster, Londres, a fait une conférence sur le thème suivant: «Unité et diversité des sociétés multiculturelles». Le 15 mars 2005, le professeur Brian Langille, de la Faculté de droit de l'Université de Toronto, chercheur invité de l'Institut, a fait une autre conférence sur le thème suivant: «A quoi sert le droit international du travail?» Le contenu de ces deux conférences a fait l'objet de publications par l'Institut.

### *Soutien apporté au Réseau de recherche du groupement Global Union*

29. L'Institut a collaboré avec le Bureau des activités pour les travailleurs à la mise au point d'un réseau de recherche du groupement Global Union (GURN). Ce réseau a pour but d'améliorer la gestion des connaissances au sein du mouvement international des travailleurs grâce à des programmes de recherche et des enveloppes d'information sur les sujets présentant un intérêt particulier pour les syndicats, et à la création de liens plus étroits entre les établissements de recherche et les praticiens syndicaux. Par ailleurs, grâce à ce réseau, un certain nombre de bourses sont attribuées à des jeunes experts originaires de pays en développement ou en transition, afin qu'ils améliorent leurs capacités de recherche, et pour encourager la coopération internationale.

30. Parmi les contributions apportées par l'Institut au GURN, on peut citer les contributions techniques de membres du personnel ainsi que d'experts à l'occasion de deux ateliers dont l'un a eu lieu à Porto Alegre (janvier 2005) et l'autre à Berlin (mai 2005). Ce dernier a été organisé en collaboration avec le programme de maîtrise intitulé «Politiques syndicales et mondialisation» de l'Université ouvrière mondiale (GLU). En outre, l'Institut a partagé le coût des bourses destinées aux chercheurs syndicaux issus de pays en développement participant au programme de maîtrise et il a accueilli un étudiant stagiaire au BIT.

### *Dialogue entre la France et l'OIT sur la dimension sociale de la mondialisation*

31. Un colloque intitulé «L'internationalisation de l'emploi: un défi pour une mondialisation juste?» a eu lieu à Annecy en France, les 11 et 12 avril 2005. Il a été organisé conjointement par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Cohésion sociale de la France et l'Institut, et c'était la troisième réunion organisée pour promouvoir un dialogue politique entre l'OIT et les autorités françaises sur la dimension sociale de la mondialisation. Plus de 40 fonctionnaires et personnalités universitaires ont participé aux discussions qui ont notamment porté sur un diagnostic du changement, sur le rôle des politiques et sur la gouvernance de l'internationalisation de l'emploi et du travail. Les exposés présentés à ce colloque seront réunis dans un ouvrage qui sera publié conjointement par l'Institut, le BIT et le ministère du Travail de la France.

### ***Forum pour le dialogue de politique générale, Johannesburg, Afrique du Sud***

32. Dans le cadre de la diffusion des conclusions et recommandations de la Commission mondiale sur la dimension sociale de la mondialisation, l'Institut a organisé un forum réunissant les partenaires sociaux, la communauté des chercheurs et les praticiens politiques pour diffuser les conclusions de la commission. Ce forum de dialogue sur une mondialisation équitable dans la région de l'Afrique australe a été organisé à Johannesburg les 20 et 21 avril 2005 en collaboration avec le Programme sur la sociologie du travail (SWOP) de l'Université de Witwatersrand.
33. L'objectif principal de ce forum était de rassembler des universitaires, des praticiens politiques et des représentants des organisations d'employeurs et de travailleurs de l'Afrique australe afin de faciliter un débat approfondi sur les perspectives, les possibilités et les plans d'action permettant de rendre équitable le processus de mondialisation dans cette région. Le forum s'est axé sur l'identification des voies et moyens de faire de la mondialisation un processus bénéfique capable d'offrir des chances équitables et des résultats acceptables pour tous dans le monde du travail. Plus de 60 invités ont participé à ce forum, représentant la communauté universitaire et la communauté tripartite des pays d'Afrique australe suivants: Afrique du Sud, Botswana, Lesotho, Malawi, Mozambique, Namibie, Swaziland, République-Unie de Tanzanie, Zambie et Zimbabwe.

### **3. Partenariats avec des universités**

#### ***Conférences sur la politique sociale financées par les recettes du prix Nobel de la paix décerné à l'OIT***

34. Les conférences sur la politique sociale sont financées par les recettes tirées du prix Nobel de la paix décerné à l'OIT en 1969; elles sont organisées tous les deux ans, dans l'une des grandes universités du monde, et elles visent trois principaux objectifs: susciter l'intérêt des milieux universitaires à l'égard de la politique sociale internationale, encourager les travaux universitaires dans des domaines intéressant particulièrement l'OIT, et favoriser le renforcement à l'échelon national du dialogue entre les milieux universitaires et les mandants de l'OIT.
35. L'Institut a terminé les préparatifs de la septième série de conférences sur la politique sociale qui seront accueillies par l'Université des Antilles (Jamaïque). Elles seront prononcées par le professeur Gary Gereffi de l'Université de Duke, aux Etats-Unis, sur le campus Mona de l'Université des Antilles à Kingston, du 5 au 7 décembre 2005. Le thème de ces conférences sera: «La concurrence internationale: ses répercussions sur le travail et l'emploi». L'Institut se prépare à tenir un colloque international avec le soutien d'un réseau d'universitaires spécialistes de cette question. L'Université des Antilles prépare également l'organisation d'une vidéoconférence lors des conférences et du colloque, avec les principaux campus de l'Université de Kingston, de la Barbade et de Port of Spain.

#### ***Programme de chercheurs invités***

36. Le programme de chercheurs invités vise à encourager les échanges entre le personnel du BIT et les milieux universitaires ainsi que les travaux sur les thèmes concernant l'ordre du jour du travail décent de l'OIT. Ce programme offre à des universitaires spécialisés dans les questions de travail, détachés de leur université pendant une année sabbatique, un bureau, des installations et l'accès aux services de documentation du BIT. Ces chercheurs invités contribuent aux activités de recherche et de diffusion de l'Institut en donnant des

conférences et en animant des séminaires ou en préparant des études spéciales pour l'Institut. Durant l'année concernée, l'Institut a accueilli quatre chercheurs pendant des périodes plus ou moins longues, à savoir le **professeur Mitsuya Ichien**, Faculté des sciences économiques, Université de Kansai (Japon), de janvier à mars 2005; le **professeur Barbara Pocock**, Université d'Adélaïde (Australie), en mai 2005; le **docteur Sang-Hoon Lim**, de l'Institut du travail de Corée, en août 2005; et le **professeur Brian Langille**, Université de Toronto (Canada), qui a poursuivi ses travaux jusqu'en juin 2005.

### ***Programme de bourses d'études Phelan***

37. Ce programme est financé par les recettes du legs d'Edward Phelan, ancien Directeur général du BIT. Conformément à ce programme, l'Institut attribue chaque année une bourse à un étudiant particulièrement brillant qui fait de la recherche en matière sociale et du travail. Cette bourse couvre un séjour de six mois à l'Institut à Genève que l'étudiant utilise pour effectuer des recherches sur un sujet qu'il choisit en accord avec l'Institut. En 2004, la bourse Phelan a été attribuée à une candidate de Chine qui a commencé ses travaux à l'Institut en mai 2005.

### ***Programme d'accueil d'étudiants***

38. Le programme d'accueil d'étudiants de l'Institut a pour but de favoriser la progression universitaire de jeunes diplômés capables de contribuer à l'analyse des politiques sociales d'un point de vue national, régional et mondial. Les étudiants choisis dans le cadre de ce programme prennent part aux recherches de l'Institut et de l'OIT, tout en mettant à profit les possibilités qui leur sont offertes au siège et en bénéficiant des conseils et des compétences des membres du personnel expérimentés. Les possibilités de stage, ouvertes aux étudiants des universités du monde entier, sont régulièrement annoncées sur le site Web de l'Institut.
39. Au cours de l'année, 12 étudiants (sept hommes et cinq femmes) ont participé aux activités de l'Institut. Neuf d'entre eux venaient des universités suivantes: Genève (Suisse), Lyon (France), Wayne (Etats-Unis), Louvain (Belgique), Birmingham (Royaume-Uni), Montréal (Canada), Sydney (Australie), Cornell (Etats-Unis). L'un des stagiaires participait au programme de maîtrise de l'Université ouvrière mondiale (GLU). Un fonctionnaire du ministère du Travail et des Affaires sociales des Emirats arabes unis et un stagiaire du tribunal industriel de Gand (Belgique) ont également participé à ce programme.
40. Dans le cadre du protocole d'accord en vue d'une collaboration universitaire pour l'accueil d'étudiants étrangers, l'Institut et l'Université de Cornell organisent conjointement un cours spécial au BIT sur le thème suivant: «Les droits des travailleurs en tant que droits de l'homme». Ce cours comporte une série de cours magistraux dispensés par des experts du BIT établis à Genève, ainsi que des vidéoconférences données par des universitaires établis à Ithaca. Deux cours ont eu lieu au cours des semestres de printemps et d'automne auxquels ont participé un certain nombre de stagiaires du BIT et d'étudiants de Cornell.

### ***Visites d'études***

41. Les visites d'études de l'Institut ont pour but de faire connaître aux étudiants et aux visiteurs les activités actuelles de l'OIT et de les sensibiliser à ses principaux centres de préoccupation en matière de politique sociale et du travail. **Six** de ces visites ont eu lieu pendant l'année et l'Institut a organisé des programmes d'orientation particuliers pour les visiteurs qui ont recours aux services du personnel de l'Institut et aux experts des unités techniques du BIT.

42. La première visite d'étude a été organisée à l'intention d'un groupe de sept hauts fonctionnaires et chercheurs de l'**Institut du travail et de la sécurité sociale de Téhéran (République islamique d'Iran)**. Les visiteurs ont participé à une série d'ateliers spéciaux sur plusieurs thèmes liés à l'Agenda pour le travail décent, et ils ont également pu tenir des consultations avec des responsables des départements techniques du BIT. L'équipe de visiteurs a préparé un plan d'action pour collaborer avec l'Institut à l'organisation des activités de recherche et des activités éducatives en République islamique d'Iran sur le thème du travail décent. D'autres groupes d'étude ont visité l'Institut, à savoir 33 étudiants de la **Faculté de droit et du Centre norvégien des droits de l'homme de l'Université d'Oslo**, 29 étudiants des **Universités de Louvain (Belgique) et de Tilburg (Pays-Bas)**, 29 étudiants en droit de l'**Université d'Anvers (Belgique)**, 66 étudiants du troisième cycle des **Universités de Nanterre et de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines** et du **Conservatoire national des arts et métiers**, et 24 étudiants de la Faculté de gestion des affaires de l'**Université de Soka, Tokyo (Japon)**. Une visite d'étudiants du ***International Masters in Leadership for Sustainable Development (Maîtrise internationale de gouvernance pour le développement durable)*** (Londres, Royaume-Uni) devrait avoir lieu en octobre.

#### 4. Publications et diffusion

43. Une liste des ouvrages et documents publiés ou en cours de préparation est annexée à ce rapport. Toutes les publications de l'Institut sont diffusées sur papier ou par voie électronique. Elles peuvent être téléchargées en format PDF à partir du site Web de l'Institut.
44. Le site Web de l'Institut, accessible en anglais, en français et en espagnol, est périodiquement revu et mis à jour. Il a permis de diffuser des informations et des connaissances à l'échelle mondiale à une communauté d'universitaires, d'étudiants, de décideurs politiques et de partenaires sociaux. Le nombre des consultations de ce site se situe à une moyenne mensuelle de 30 000.

Genève, le 20 septembre 2005.

## Annexe

### Publications de l'Institut depuis novembre 2004 et titres en préparation

#### *Documents de travail*

- N° 154: *The Irish social partnership and the «celtic tiger» phenomenon*, Lucio Baccaro et Marco Simoni. ISBN 92-9014-743-1.
- N° 155: *Partnerships for development: Studies on territorial employment pacts in Italy*, Ludovica Gambaro, Simona Milio et Marco Simoni. ISBN 92-9014-745-8.
- N° 156: *Social partnership and local development in Ireland: The limits to deliberation*, Paul Teague et Mary C. Murphy. ISBN 92-9014-747-4.
- N° 157: *Exploring the links of multi-discrimination: Considering Britain and India*, Kanchana N. Ruwanpura. ISBN 92-9014-749-0.
- N° 158: *Merchants of labor: Agents of the evolving migration infrastructure*, Philip Martin. ISBN 92-9014-751-2.
- N° 159: *Decent work: Universality and diversity*, Dharam Ghai. ISBN 92-9014-759-8.
- N° 160: *Institutional determinants of unemployment in OECD countries: A time series cross section analysis (1960-98)*, Lucio Baccaro et Diego Rei. ISBN 92-9014-761-X.

#### *En préparation*

*Les accords-cadres internationaux (ACI) et la négociation collective internationale à l'ère de la mondialisation*, Reynald Bourque.

*The downside of deliberative public administration*, Lucio Baccaro et Konstantinos Papadakis.

*Policy concertation in Europe (1974-2003): Explaining government choice*, Lucio Baccaro et Marco Simoni.

*Peak-level tripartism and economic reforms in Latin America: Lessons from the 1990s*, Lydia Fraile.

*Le processus du budget participatif de Porto Alegre: Une étude de cas*, Catherine Vaillancourt-Laflamme.

*Civil society, participatory governance and decent work objectives: The case of South Africa*, Konstantinos Papadakis.

*Participatory governance and discourses of socially sustainable development: Lessons from South Africa and the European Union*, Konstantinos Papadakis.

*GATS, migration and labour standards*, Philip Martin.

*Seasonal foreign worker programmes*, Philip Martin.

*Migration, the diaspora, and development: The case of Mexico*, Agustín Escobar Latapí.

*Implementation of International Labour Standards: An Economics Perspective*, Irmgard Nübler.

*Legal Problems in Complying with ILO Instruments*, Jean-Claude Javillier.

*Universal Labour Standards and National Cultures*, Jean-Michel Servais.

### **Série de conférences de l'OIT sur la politique sociale**

*Unity and diversity in multicultural societies*, Bhikhu Parekh, ISBN 92-9014-753-9.

*What is international labour law for?* Brian Langille, ISBN 92-9014-765-2.

### **Documents spéciaux**

*Knowledge transfer and migration policy-making*, Christina Boswell. ISBN 92-9014-763-6.

### **En préparation**

*Decent work: Objectives and strategies*, directeur de publication Dharam Ghai.

*Decent work: A handbook of pedagogical materials*.

*Competing for global talent*, directeurs de publication Christiane Kuptsch et Pang Eng Fong.

*Merchants of Labour*, directrice de publication Christiane Kuptsch.

*Délocalisations et politique sociale: Gérer l'internationalisation de l'emploi*, en coopération avec le ministère des Affaires sociales, du Travail et de la Solidarité de la France.